

**DEMANDE DE RESERVATION
DE SALLES COMMUNALES**

A déposer 15 jours minimum avant la date de la manifestation

IMPORTANT : En cas d'accord de Mr le Maire, **ce document reste valable pendant 15 jours.** Si la convention de réservation de salle n'est pas établie dans ce délai, la date de réservation demandée ne pourra être validée et sera remise en location.

Rappel règlement intérieur : Maximum 10 mois pour les particuliers et 12 mois pour les associations)

Particulier (Nom et Prénom) _____

Association _____

Entreprise _____

Groupements intercommunaux/groupes politiques : _____

Adresse : _____

Téléphone _____ courriel : _____

Sollicite la mise à disposition d'une salle communale pour organiser :

TYPE DE MANIFESTATION :

DATE :

NOMBRE DE PERSONNES :

SALLE SOLLICITEE :

MONTANT TOTAL DE LA LOCATION

(Réservé à l'administration)

Salle libre ou observations :

Vérification financière du demandeur :

SERVICE POPULATION,
Nom et signature de l'agent
Date.....

Avis favorable

Avis défavorable

Si avis défavorable, motifs : _____

A Rupt/Moselle, le-----, le Maire
Stéphane TRAMZAL

LOCATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL

TARIFS APPLIQUES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023 (Délibérations n° 2021/112 du 20 décembre 2021 et n° 2022/043 du 04/04/2022)

SALLES	DESCRIPTION	TARIFS POUR 48 H				TARIFS POUR 48 H				TARIFS POUR 48 H AG - réunions associations ruppéennes/réunions publiques politiques
		Ruppéens		Extérieurs		Ruppéens		Extérieurs		
		Particuliers	Entreprises Autres manif Noël des enfants, remise de médailles	Associations Bal, repas, etc...	Particuliers	Entreprises Autres manif. Noël des enfants, remise de médailles	Associations Assemblées générales, Bal, repas etc...			
	CHEQUE DE CAUTION (sauf associations locales)									
PARIER (392 m2)	310,00 €	545 €	545 €	250 €	1090 €	1090 €	505 €	505 €		
1/4 PARIER côté canal (218 m2)	155,00 €	300 €	300 €	150 €	610 €	610 €	295 €	295 €		
1/4 PARIER côté scène (166 m2)	155,00 €	300 €	300 €	150 €	610 €	610 €	295 €	295 €		
PATUREL (81 m2)	155,00 €	215 €	215 €	105 €	425 €	425 €	215 €	215 €		GRATUIT
CHARMOTTE (60 m2)	155,00 €	95 €	95 €	65 €	180 €	180 €	180 €	130 €		
CLAIRVUE (55 m2)	155,00 €	95 €	95 €	65 €	180 €	180 €	180 €	130 €		
Facturation ménage Charmotte/Paturel/Clairvue et 1/2 salle Parier		70,00 €								
Facturation ménage Parier		140,00 €								
CUISINE		290 €	290 €	190 €	390 €	390 €	390 €	390 €	390 €	
CUISINE (reprise lavage vaisselle et/ou couverts)		52,50 €, puis facturation du temps réel au taux horaire de l'agent municipal								
CUISINE (désinfection totale sur 2 jours)		490,00 €								
MISE A DISPOSITION JOUR EN SEMAINE										
SALLES	Associations ruppéennes	(**) Cas d'un jour férié accolé au week-end (Lundi ou vendredi) : le tarif appliqué sera celui d'un week-end								
1/2 parier	Particulier ruppéen	Cas d'un jour férié en pleine semaine (mardi-mercredi-jeudi) : le tarif appliqué sera celui d'une journée								
Parier	205 €	Noël-Nouvel an : dans tous les cas : le tarif appliqué sera celui d'un week-end								
Paturel	305 €									
Charmotte	125 €									
Clairvue	95 €									

LOCATION DE LA SALLE « LA HALLE »

TARIFS APPLIQUES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023 (Délibérations n° 2021/112 du 20 décembre 2021 et n° 2022/043 du 04/04/2022)

Location	Tarifs		Extérieurs	
	Particuliers - entreprises	Associations	Particuliers - entreprises	Associations
CHEQUE DE CAUTION 200 € (sauf associations locales)				
Week-end	145 €	Gratuit	290 €	Gratuit
1 jour en semaine *	80 €	Gratuit	160 €	Gratuit
Cérémonie dernier hommage selon disponibilité de la salle uniquement pour les ruppéens (dans la limite de la capacité de la salle, soit 100 personnes debout et 80 personnes assises maximum)	100,00 €			
		Assemblée générale, réunion, manifs gratuites, réunions politiques, ...	Réunion, manifs gratuites, réunions politiques, ...	Assemblée générale, Bal, repas, ...
		Bal, repas, ...		

* : Cas d'un jour férié accolé au week-end (lundi ou vendredi), le tarif appliqué sera celui d'un week-end.

Cas d'un jour férié en pleine semaine (mardi, mercredi et jeudi), le tarif appliqué sera celui d'une journée.

Noël - Nouvel an : Dans tous les cas, le tarif appliqué sera celui d'un week-end.

FACTURATION MENAGE NON REALISE : 70 euros